



Etat des lieux de
l'implication des étudiants
sages-femmes dans les
tutorats PACES durant
l'année 2016-2017



1. Introduction

La Première Année Commune des Études de Santé (autrement dit la « PACES ») est une année difficile où la santé (mentale et physique) est mise à rude épreuve. La sélection et la concurrence font partie intégrante de cette année, mais un esprit d'entraide persiste malgré tout, en grande partie grâce aux tutorats. L'égalité des chances pour chaque étudiant est la préoccupation première de ces structures.

L'objectif des tutorats est simple : un apprentissage, basé sur la pédagogie par les pairs et l'investissement volontaire de chaque tuteur. Tout ceci est un atout majeur dans l'innovation et la communication de la qualité des services auprès de tous. Présents dans chaque faculté, leurs services sont divers et variés et évoluent d'année en année grâce au dynamisme des étudiants et à la collaboration avec les enseignants intéressés. En revanche, leur mode de fonctionnement diffère d'une ville à l'autre en fonction de la nature corporatiste, associative ou institutionnelle de leur structure. Cependant, tous les tutorats se rejoignent sur une base commune, proposant ainsi des épreuves blanches fréquentes appelées "colles", un concours blanc ou bien encore une correction des annales.

Aujourd'hui, de nombreux autres services sont proposés par les tutorats afin de traiter d'autres problématiques telles que le bien-être des étudiants, l'orientation, la réorientation, l'isolement social, etc. Le tutorat est aujourd'hui un service très demandé par les étudiants. C'est un véritable soutien pédagogique et moral avec un esprit d'entraide et de partage. Dans cette optique, l'Agrément Tutorat, créé il y a quatre ans, a pour objectif de rassembler et potentialiser le travail de chacune des associations de tutorat locales afin de mettre en avant leur investissement et leur implication auprès des étudiants. C'est une véritable concrétisation de la reconnaissance portée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) à ce travail et cet engagement de plus en plus important.

Les étudiants sages-femmes (ESF) présents dans les tutorats représentent une véritable force pour notre filière, ils nous représentent et participent à l'accompagnement de chacun. C'est pourquoi ce premier diagnostic réseau de l'implication des étudiants sages-femmes au sein des tutorats PACES durant l'année 2016-2017 permettra d'avoir un aperçu de l'investissement des étudiants sages-femmes. Un suivi annuel au sein de ces structures semble indispensable pour diagnostiquer les besoins des étudiants et pérenniser l'engagement de ces derniers.

2. Données récoltées

Sur 35 écoles de sages-femmes en France on observe :

- **28 réponses au questionnaire**
- Sur les 28 réponses, **2 écoles de sages-femmes ne possèdent pas de tutorat PACES**
 - o *Lille CHR*
 - o *Paris Foch : lié au tutorat de Paris Sud et Paris Descartes*
- **7 écoles de sages-femmes n'ont pas répondu au questionnaire**
- Sur les 7 écoles de sages-femmes n'ayant pas apporté de réponses, 2 ne possèdent pas de tutorat PACES
 - o *Bourg-en-Bresse* : les étudiants sages-femmes de cette école proviennent soit d'une PACES de l'université de Lyon I, soit d'une PACES de l'université de Saint-Étienne. Du fait de l'éloignement géographique, les étudiants n'ont que peu de lien avec ces tutorats ;
 - o *Metz* : le tutorat de Metz est lié à celui de Nancy.

Nb: à partir de ce point, les questions sont facultatives, il se peut que certaines écoles de sages-femmes n'aient pas répondu à toutes les questions.

o Catégories de tutorats

Sur les 28 écoles de sages-femmes ayant répondu au questionnaire, on retrouve différentes catégories de tutorats :

- **9 tutorats associatifs** : associations à part entière totalement indépendantes ;
- **9 tutorats semi-institutionnels** : associations qui dépendent en grande partie de la faculté dans laquelle elles se situent ;
- **4 tutorats institutionnels** : associations qui dépendent totalement de la faculté dans laquelle elles se situent ;
- **4 tutorats corporatifs** : associations qui dépendent de la corporation qui l'organise ;
- **3 écoles de sages-femmes n'ont pas répondu à cette question.**

o Nombre d'étudiants sages-femmes engagés au sein du tutorat

Le nombre de tuteurs étudiants sages-femmes par tutorat est en moyenne de 6-7 personnes avec :

- Un minimum de **1 personne** engagée ;
- Un maximum de **23 personnes** engagées.

○ L'implication des ESF au sein des tutorats

Pour les étudiants sages-femmes, le tutorat est un projet important et il est nécessaire de le soutenir puisqu'il permet d'avoir une meilleure visibilité de notre filière auprès des PACES mais aussi auprès des autres étudiants en santé. Il permet de promouvoir la diversité mais aussi la cohésion et l'inter-professionnalité entre ces filières de santé. Les étudiants sages-femmes sont très attachés au tutorat car ils transmettent aux PACES, à travers ce dernier, de nouvelles connaissances sur la maïeutique. Beaucoup d'entre eux ont bénéficié de cette aide précieuse et c'est donc pour apporter leur aide en retour qu'ils s'engagent auprès des PACES.

Enfin, les étudiants sages-femmes souhaitent aussi répondre aux besoins des PACES désireux de choisir la filière maïeutique et donc implicitement la spécialité maïeutique. Les étudiants présentant ce concours ont donc besoin d'étudiants d'années supérieures de la filière maïeutique pour les soutenir.

○ Postes des ESF impliqués au sein du tutorat

Sur les 28 écoles représentées dans les réponses :

- **Toutes** regroupent des tuteurs étudiants sages-femmes ;
- **10 tutorats** comptent des étudiants sages-femmes dans leur bureau restreint.

○ Durée d'engagement des ESF au sein du tutorat

La durée d'engagement moyenne des étudiants sages-femmes au sein des tutorats est **d'un an**, mais cette durée varie dans certains tutorats, où l'engagement peut se faire soit sur **un semestre, soit sur deux ans**.

○ Les matières d'enseignement des ESF au sein des tutorats

Sur les 28 tutorats ayant répondu au sondage :

- **3** d'entre eux possèdent des tuteurs étudiants sages-femmes dont les matières enseignées sont **en rapport avec la maïeutique** ;
- Dans les autres tutorats, les étudiants sages-femmes enseignent **n'importe quelle matière** au programme de la PACES.

○ Temps consacré par les ESF au sein des tutorats

Le temps consacré par les étudiants sages-femmes au sein des tutorats est différent selon la matière enseignée. Le temps moyen consacré est de **2h à 4h par semaine**, mais peut s'élever à plus de **8 à 10 heures par semaine** selon les matières.

- Quelle valorisation est mise en place au sein des écoles de sages-femmes concernant le tutorat ?

Sur les 28 écoles de sages-femmes :

- **4 écoles** de sages-femmes ne mettent en place **aucun système** de valorisation ;
- **14 écoles** de sages-femmes mettent en place un système de valorisation basé sur une **UE optionnelle** ;
- **7 écoles** de sages-femmes mettent en place un système de valorisation basé sur une **rétribution financière** par l'université ;
- **3 écoles** de sages-femmes mettent en place un système de valorisation basé sur une **UE optionnelle et une rétribution financière**.

- Les ESF ont-ils le soutien de l'équipe pédagogique ?

Globalement, les étudiants sages-femmes ont le soutien de leur équipe pédagogique, mais sur les 28 tutorats ayant répondu au sondage, **6 d'entre eux ne considèrent pas l'avoir**.

Différentes raisons ont été données concernant cette absence de soutien des responsables pédagogiques :

- *Difficulté à présenter des QCM de qualité sachant qu'il n'y a pas de réponse des professeurs ;*
- *Aucune aide et suivi de la part des responsables pédagogiques ;*
- *Difficulté de concilier le tutorat et les cours car l'équipe pédagogique ne prend pas en compte l'investissement des ESF au sein des tutorats, notamment par l'aménagement de leur planning.*

- Quelles sont les difficultés rencontrées en général par les ESF au sein des tutorats ?

Plusieurs difficultés ont été rencontrées par les ESF au sein des tutorats :

- *Un manque de temps, de disponibilité et une difficulté à gérer la préparation des séances, les enseignements et les stages en même temps ;*
- *Un problème de distance entre la faculté ou l'école, le lieu du tutorat et le lieu des stages ;*
- *Un problème d'emploi du temps avec les créneaux du tutorat qui ne s'accordent pas avec les enseignements ;*
- *La difficulté de contacter les professeurs pour les QCM ;*
- *Aucun suivi de l'équipe pédagogique ;*
- *Le manque de reconnaissance des autres filières de santé envers les ESF ;*
- *La réticence de la part de la scolarité pour l'implication des sages-femmes ;*
- *L'impossibilité de choisir le tutorat comme une UE optionnelle.*

3. Conclusion

À la suite de ce diagnostic réseau des tutorats, nous pouvons observer que les étudiants sages-femmes participent activement au sein des tutorats. Néanmoins, plusieurs difficultés viennent heurter la bonne implication de ces derniers ainsi que leur désir d'engagement : le manque de soutien de l'équipe pédagogique, les difficultés de contact avec les professeurs, le manque de disponibilité, les problèmes de distance entre les différents lieux ainsi que les emplois du temps inadaptés pour concilier tutorat et enseignements, etc.

4. Quel est le lien avec l'ANESF ?

Le tutorat PACES a été créé pour pallier aux différents problèmes causés par l'instauration de la PACES : mise en compétition des étudiants, sentiment de mal-être et de stress permanent, dévalorisation de certaines filières de santé... En ce sens, les associations de tutorat PACES ont su montrer que l'entraide, le partage et la cohésion pouvait avoir lieu en ce terrain qui semble hostile. Ainsi, les étudiants sages-femmes étant ressortissants de la PACES, et l'ANESF se reconnaissant en ces valeurs, l'inclusion et le développement du tutorat en notre sein nous a semblé, ainsi qu'à tous les étudiants sages-femmes, indispensable.

De ce fait, les tutorats ont pu adhérer à l'ANESF depuis cette année (2017-2018), leur permettant ainsi d'assister aux Conseils d'Administration et aux Assemblées Générales. Ils pourront également participer au Week-End de formations spécifiques au Tutorat (WET).

À l'heure actuelle, les tutorats de Clermont Ferrand, Montpellier, Angers et Caen ont adhéré à l'ANESF.

MATHELIN Morgane - Vice-présidente en charge du tutorat
tutorat@anesf.com

APPERTET Laura - Présidente de l'ANESF
president@anesf.com - 06.74.62.52.31